

## Troisième correction des eaux du Jura

### Pour la sécurité alimentaire nationale.

L'été que nous venons de vivre est-il l'amorce d'un changement climatique important et durable pour nos régions ? Les périodes de sécheresse s'intensifiant, le volume des précipitations diminuant, la nécessité d'arroser les cultures va devenir une certaine obligation pour les agriculteurs.

Si d'un côté l'on doit lutter pour limiter le réchauffement climatique et se battre contre les gaz à effet de serre, d'un autre l'on doit réagir sur ce manque de précipitations et d'orages violents, en développant des structures pour l'arrosage et pour l'évacuation rapide des eaux en cas de gros orages.

Presque la moitié des ressources suisses en surfaces d'assolement se situe dans la région des trois lacs, près de Neuchâtel, Bienne et Morat, ainsi que sur le plateau soleurois. Cette région contribue de manière prépondérante à la sécurité alimentaire de notre pays.

Deux corrections des eaux du Jura, la première entre 1868 et 1878 et la seconde de 1963 à 1973 ont permis d'abaisser le niveau moyen de ces trois lacs de 2,5 mètres.

Suite à cela, d'importantes surfaces de terrains très productifs ont été gagnées sur le Grand marais du Seeland, de la Broye et de la plaine de l'Orbe en particulier. Une grande partie des productions de légumes, de pommes de terre, de betteraves sucrières et de maïs se concentrent à cet endroit du plateau suisse.

Alors que le pompage de l'eau des rivières et souvent interdit durant l'été, car dangereux pour la faune piscicole qui a besoin d'un certain débit pour survivre, celui dans les lacs n'aurait pas d'effet négatif. Selon un calcul effectué par des spécialistes, si l'on procédait au pompage pour l'arrosage de ces régions dans les trois lacs, le niveau de ceux-ci diminuerait seulement de trois à quatre centimètres durant la période d'arrosage de l'été.

Cette troisième correction des eaux du Jura nécessite de mettre en œuvre des grands projets de maintenance et de développement des infrastructures d'irrigation. Une adaptation de la gestion de l'eau est nécessaire pour l'amélioration de la productivité agricole et maraîchère.

En novembre dernier s'est tenue à Morat, une Landsgemeinde pour la sécurité alimentaire qui a réuni environ 350 délégués, venant de 230 communes et des cinq cantons concernés. Cet événement est le début d'un processus participatif entre les communes, les propriétaires fonciers et les représentants de l'agriculture de l'industrie alimentaire et de la protection de la nature et du paysage.

Le montant estimé pour un tel projet d'irrigation est de l'ordre du milliard de francs pour les travaux à réaliser, cela est un grand défi de financement pour les améliorations foncières, les communes et les propriétaires.

A la vue des changements climatiques qui se profilent à l'horizon, il faut donner la possibilité aux cultivateurs de mieux irriguer et drainer suivant la saison. Le stock d'eau dans les trois lacs est largement suffisant, le challenge est donc de se donner les moyens de l'utiliser.

Jean-Pierre Grin Conseiller National